



## Congrès de la CGT Éduc'action de l'Ain (16 & 17 octobre 2023)

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

---

*Ce document se donne pour objectif d'analyser les événements qui ont jalonné notre activité syndicale militante et de faire le bilan de cette activité syndicale pendant les quatre années écoulées depuis notre précédent Congrès.*

1. L'École est au cœur du tournant néo-libéral du capitalisme avec notamment la déstructuration des collectifs de travail et la liquidation des services publics. L'école est aujourd'hui dans une situation de crise sans précédent, qui s'illustre dans notre département comme ailleurs, dans un contexte de montée des idées et des politiques d'extrême droite, dont elle constitue toujours une cible privilégiée.
2. **MOBILISATIONS INTERPROFESSIONNELLES ET SECTORIELLES : FORTE PRÉSENCE DE NOTRE SYNDICAT DANS LA RUE**
3. **De la présidence d'E. Macron depuis 2017 et du passage de J.-M Blanquer au ministère de l'Éducation nationale de 2017 à 2022 on peut retenir l'accélération des contre-réformes et l'extension de la précarité** qui ont profondément mis à mal l'École. La pandémie de Covid-19 n'a pas freiné les politiques d'austérité et malgré le changement de ministre, en 2022, la réorganisation désastreuse du service public a été poursuivie.
4. **Nos professions ont été très actives contre les deux projets de réforme des retraites d'E. Macron** : notre syndicat a participé aux assemblées générales organisées en amont de chaque manifestation lors de la première mobilisation, participé à l'animation des manifestations au sein du collectif féministe des *Rosies* de l'Ain lors des deux mobilisations ; animé et soutenu logistiquement ce collectif (réservation de salles, matériel sono, coordination etc) ; resserré les liens interprofessionnels avec les gazier.es de la CGT Storengy à Etrez au sein de l'Union locale CGT de Bourg-en-Bresse lors de la dernière mobilisation.
5. **De façon générale, lors de la plupart des mobilisations interprofessionnelles, nos militant.es ont été particulièrement présent.es et actifs/ves partout dans le département** notamment à Belley, Oyonnax, Bellegarde-Valserhône, Nantua, Hauteville ou Bourg-en-Bresse, à proportion de leur présence sur ces territoires. Dans l'Éducation nationale comme ailleurs cependant, la contre-réforme du chômage n'a pas fortement mobilisé, quand bien même les personnels en CDD ou en CDI, impactés par cette réforme, sont de plus en plus nombreux.

6. **Depuis 2019, pas une seule année sans une réforme majeure du service public de l'Éducation nationale.** Un esprit commun à toutes ces réformes : sélection et tri à tous les étages. Les cadres collectifs sont dégradés. Les tâches professionnelles des personnels enseignants explosent. Ajoutons à cela la crise sanitaire que nous avons connue entre 2020 et 2022 : les équipes militantes doivent faire face à de nouveaux défis syndicaux à relever.
7. **Dans le premier degré :** la CGT éduc'action de l'Ain a pris une part active dans les mobilisations et résistances des personnels. La mobilisation contre la mauvaise gestion de la crise sanitaire a également été très forte.
8. **Les lycées généraux et technologiques (LGT)** ont été les grandes victimes des réformes Blanquer. La réforme du baccalauréat avec la mise en place des épreuves de contrôle continu (E3C) et l'instauration d'un Bac « local » y ont considérablement dégradé le service public d'éducation. La réforme parallèle de l'accession à l'enseignement supérieur via ParcoursSup a précarisé les élèves, à commencer par celles et ceux issus de territoires largement ruraux comme le nôtre, particulièrement dans ses poches encore très ouvrières telles que le bassin d'Oyonnax. Nous avons tracté, manifesté, et aidé de nombreux établissements dans leur lutte contre ces réformes.
9. **Les lycées professionnels (LP),** qui ont essuyé une longue liste d'attaques depuis 2009 et le passage du bac pro à 3 ans, à peine remis de la réforme de 2019, ont vu arriver en début d'année dernière une deuxième réforme majeure (2022-2023), encore plus destructrice. Les campagnes contre ces deux réformes se sont traduites par une mobilisation importante lors des principales journées d'actions mais des difficultés subsistent pour entraîner les collègues à participer aux manifestations. Les collègues de lycée professionnel, notre base historique, sont également un public plus fragile que d'autres (il y a plus de personnels non titulaires). Notre base militante est maintenant plus du côté des enseignant·es de disciplines générales et il nous faut travailler davantage en direction des enseignant·es de matières professionnelles, moins fermement attaché·es au service public de l'éducation peut-être, étant donné les possibilités de reconversion professionnelle.
10. **Notre syndicat a appelé à plusieurs reprises et participé à des rassemblements et manifestations AESH et AEd.** Du fait de la spécificité de la gestion de ces personnels, ces mobilisations se sont déroulées essentiellement devant le rectorat à Lyon. Les AEd ont obtenu une « CDIisation » qui devient possible dans les faits après l'avoir été seulement dans les textes. Pour nous, ça n'est qu'une semi-victoire : nous réclamant la titularisation de toutes les personnels de l'Éducation et l'augmentation de tous les salaires. Les accompagnant·es d'élèves en situation de handicap (AESH) se sont fortement mobilisé·es. Outre la précarité qui frappe ces collègues, c'est surtout le manque de considération dont fait preuve l'Institution à leur égard, qui cristallise le mécontentement. Grâce à l'activité de notre référente AESH départementale, les personnels ont su s'organiser en réseau et faire entendre leur voix dans l'Ain.
11. **Nous avons, à chaque fois, développé et/ou mis à disposition des outils syndicaux pour faciliter la lutte :** par exemple, des argumentaires permettant à la fois d'affiner et approfondir la réflexion des plus militant·es afin de leur donner des arguments pour convaincre les collègues plus éloigné·es des luttes. La création d'un collectif PLP interne à la CGT Educ'action de l'Ain, disposant d'une liste de discussion propre, a fluidifié l'information et permis l'échange de pratiques, de discours et de supports de communication. Ce collectif est encore à étoffer et renforcer. Une page facebook AESH – CGT Educ 01 animée par Anne a permis de créer un petit collectif de syndiqué·es et non syndiqué·es. Nous avons aussi permis aux équipes de plusieurs établissements scolaires de pouvoir organiser un rassemblement ou une manifestation locale de façon déclarée (à Nantua ou Ambérieu), ou avons soutenu les initiatives locales sans les déclarer nous-mêmes mais en garantissant leurs droits aux personnels par notre présence (par exemple en faisant connaître aux personnels présents au rassemblement l'irrégularité de leur « pointage » par la direction à Bellegarde-Valserhône).
12. **La forte présence de la CGT Educ'action de l'Ain dans la rue a apporté à notre syndicat reconnaissance militante et visibilité.** Tous types de mobilisations confondues (locales ou nationales, sectorielles ou professionnelles), entre le 04 octobre et le 31 décembre 2019, nous avons appelé à 2 manifestations et rassemblements ; entre le 1<sup>er</sup> juin et le 31 décembre 2020, nous avons appelé à 16 manifestations ou rassemblements ; entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2021, à 29 manifestations ou rassemblements ; entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2022, à 39 manifestations ou rassemblements ; et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, à 16 manifestations ou rassemblements.

13. **Le suicide de Christine Renon, directrice d'école dans la ville de Pantin en Seine St Denis, le 23 septembre 2019, a ébranlé au-delà du premier degré.** La mise en accusation et la responsabilité de notre administration a mis en avant la question de la souffrance au travail et les risques psycho-sociaux qui ont explosé à mesure que les politiques d'austérité se sont étendues dans nos métiers. La question de la santé au travail est devenue un enjeu revendicatif essentiel. La période de Covid-19 et sa gestion calamiteuse par le ministère ont confirmé l'importance de mettre en avant cette revendication.

## 14. ORGANISATION DE LA MOBILISATION : LES CAISSES DE SOLIDARITÉ

15. **On observe une prolétarianisation de l'ensemble des personnels de l'éducation,** entendue comme un appauvrissement lié à une rémunération de plus en plus insuffisante, d'une part, et comme une dépossession de leurs outils de travail (tels que l'évaluation pour les enseignant.es, par exemple), d'autre part. Cette *prolétarianisation* rend la mobilisation plus difficile pour l'ensemble des personnels. Cependant, il est évident que les freins sont particulièrement forts pour les personnels les plus précarisés de l'Éducation nationale. L'organisation collective de la solidarité a donc été un point clé de réflexion sur les conditions matérielles de la mobilisation dans l'Ain.

16. **Pour les personnels les plus précaires, des dispositions spécifiques ont été prises :** lors de notre dernier congrès, le 04/10/2019, la CGT Éduc'action a adopté le principe du remboursement de la journée de grève sur simple présentation de la feuille de paye comportant son décompte, pour les personnels AESH et AEd. Il a aussi été décidé de rembourser les frais de déplacement jusqu'au lieu de la manifestation la plus proche pour ces personnels fortement précarisés. Cette mesure a été couronnée de succès : depuis 2019, de nombreuses journées de travail AESH et AEd ont été compensées. Après un an de mise en place de ce principe de solidarité dans la mobilisation, cependant, il a été décidé en assemblée générale (conseil syndical) que le remboursement des personnels AEd ne concerneraient plus dorénavant que les camarades syndiqué.es de la CGT Éduc'action de l'Ain. En effet, à la différence des AESH, les personnels AEd se mettent en grève par équipes entières, ce qui rend imprévisible l'évolution du poids financier de cette solidarité.

17. **Pour faciliter les mobilisations contre les deux contre-réformes des retraites,** la CGT Éduc'action de l'Ain, au sein de l'intersyndicale départementale de l'Éducation, composée des syndicats de la FSU (SNES, SNUipp, SNUEP...), de FO (SNUDI-FO, SNFOLC, SNETAA), Sud Education, l'UNSA éducation, a également mis en place une caisse de solidarité spécifique aux personnels de l'éducation de l'Ain, qu'ils soient syndiqués ou non. Cette caisse, gérée intersyndicalement, a permis de collecter 6 422,21€ lors de la première mobilisation, dont environ la moitié ont été dépensés en compensation de jours de grève. Le montant restant a été conservé en prévision de la mobilisation suivante. Cela nous a permis de rembourser dès le retrait du montant correspondant les personnels les plus précarisés lors de la seconde mobilisation. Pour cette deuxième série de compensations : la caisse a atteint le montant de 8 914 €. 124 jours de grève (pour un montant de 6 328€) ont été compensés au 4 juillet 2023. Une trentaine de demandes supplémentaires étaient arrivées à cette date, et il restait 2 586€ à partager.

## 18. ANTIFASCISME

19. **Depuis 2017, y compris dans l'Ain, nous subissons la pratique brutale et autoritaire du pouvoir d'Emmanuel Macron,** la répression policière (dans l'Ain : manifestation du 23 mars 2023), la criminalisation des militant.es (dans l'Ain : convocation au commissariat de cinq militant.es du service d'ordre de Solidaires), l'accentuation de l'arsenal répressif comme en témoigne la loi dite « sécurité globale ».

20. **M. Macron et ses gouvernements successifs pavent la route à l'extrême droite et, dans l'Ain comme ailleurs, on en sent les effets :** depuis les élections législatives de 2022, on compte dans notre département un député RN (4<sup>ème</sup> circonscription de l'Ain). Lui-même issu de l'enseignement (privé), depuis son élection, cet ennemi de classe par définition s'emploie à discriminer le mouvement social, à intimider les militantes et militants syndicaux, tout en

travaillant à la normalisation de son parti, fondé il faut le rappeler par d'anciens SS et membres de l'OAS. Il ne se prive pas d'adresser des courriers de propagande à des directeurs et directrices d'école de sa circonscription.

21. **Une série de manifestations interprofessionnelles antifascistes et antiracistes a mobilisé nos militant.es :** d'abord celles de l'hiver 2020-2021 contre les lois dites « Séparatismes » et « Sécurité globale ». Notre syndicat a été au cœur de l'organisation matérielle de ces manifestations, constituant et animant un collectif « Stop sécurité globale » local qui a rassemblé plus de trente collectifs et organisations syndicales, politiques et associatives. Nous avons également appelé à manifester régulièrement pour les droits des personnes étrangères, contre la loi Darmanin. Nous avons appelé et participé à la manifestation de soutien aux Soulèvements de la terre (28 juin 2023, Bourg-en-Bresse), au rassemblement de soutien de nos camarades de Solidaires (26 avril 2023, Bourg-en-Bresse), convoqué.es au commissariat pour avoir exfiltré le député RN venu troubler les manifestations contre la réforme des retraites. Nous avons aussi appelé et participé à la manifestation contre les violences policières et pour la justice pour le jeune Nahel, qui aurait pu être un de nos élèves, ainsi que pour toutes les victimes de violences policières, le 15 juillet 2023 à Bourg-en-Bresse. Nous avons enfin participé, le 23 septembre 2023, à la marche pour les libertés et contre les violences policières à Bourg-en-Bresse.
22. **Le 16 octobre 2020, notre collègue Samuel Paty a été assassiné** par un terroriste à Conflans-Sainte-Honorine (78). Ce meurtre a été un séisme pour beaucoup car S. Paty a été assassiné suite à un cours sur la liberté d'expression. Il traduit la montée de tous les fondamentalismes.
23. **D'un point de vue antifasciste, la CGT Educ'action porte des revendications spécifiques :** par exemple, le congrès national des syndicats CGT Educ'action a voté il y a plus de quatre ans une résolution dans laquelle il est explicitement dit qu'il faut sanctuariser l'École : les forces de l'ordre n'ont pas à y pénétrer. Nous sommes également opposé.es au SNU, entreprise de militarisation de la jeunesse sans précédent depuis la fin du service militaire. Nous avons donc appelé à rejoindre le rassemblement contre « la caravane du SNU » à Lyon le 26 mai 2023.
24. **Depuis sa création en 2020, la CGT Educ'action de l'Ain est membre du collectif Action Antifasciste de l'Ain.** Au sein de ce collectif, la CGT Educ'action de l'Ain a pris une part active dans l'organisation d'une journée de formation ouverte à tous et toutes, le 25 septembre 2021 à la *Zone du Dehors*, à Belleydoux. La journée a rassemblé une soixantaine de participant.es autour de différents ateliers, dont plusieurs que nos militant.es ont animé ou co-animé. Au sein de AAA, la CGT Educ'action de l'Ain a contribué à la production et la diffusion d'informations, par exemple pour expliquer aux manifestant.es les raisons pour lesquelles le Rassemblement National était indésirable dans les manifestations contre la réforme des retraites. Le dynamisme de AAA a cependant fluctué en fonction de la disponibilité, ou de l'arrivée ou du départ de certain.es des militant.es d'origine.
25. **De ce fait, constatant la nécessité impérieuse de l'antifascisme dans l'Education, nous avons voté lors de notre dernière assemblée générale de syndiqué.es (conseil syndical) l'adhésion à Visa, collectif intersyndical antifasciste.** Nous avons proposé à ce titre à la FSU et à Sud Education de constituer une antenne « Visa éducation 01 ». L'accueil de cette proposition a été positif, mais tout reste à faire. De notre côté, nous avons pris notre adhésion à Visa et l'une de nos secrétaires générales a assisté à la dernière journée organisée par Visa à Paris, le 17 juin 2023.
26. **Demandeur.ses d'asile :** certain.es de nos élèves font partie de familles sous le coup d'OQTF : nous sommes donc concerné.es, de fait ; d'autant plus que la préfecture de l'Ain s'illustre depuis plusieurs années par sa dureté et son refus des dossiers. Nous faisons partie du collectif Solidarité Migrants de Bourg-en-Bresse, mais il n'y a pas d'investissement des personnels actifs de notre syndicat. Seules deux camarades retraitées s'investissent, dont une animant aussi le Réseau Éducation Sans Frontières (RESF) dans l'Ain. Nous soutenons ce collectif de notre mieux en relayant les pétitions de soutien, en transmettant les informations relatives à un.e élève en difficulté lorsque nous avons des camarades dans un établissement où il/elle se trouve, en relayant, co-appelant et en participant aux manifestations organisées par le collectif, et en participant aussi ponctuellement à certaines actions, par exemple en assurant une présence nécessaire lors de l'ouverture d'un squat à Bourg-en-Bresse en avril 2022. Nous avons apporté un soutien de même nature à d'autres collectifs à Hauteville et Oyonnax.

27. **Globalement, notre investissement antifasciste mériterait cependant de faire l'objet du travail d'un.e camarade en particulier.** A l'heure actuelle, il repose uniquement sur l'implication personnelle de nos deux co-secrétaires générales et des deux camarades retraitées engagées dans la lutte pour les demandeur.ses d'asile.

## 28. FÉMINISME

29. **La CGT Educ'action de l'Ain a organisé plusieurs formations féministes,** au niveau départemental ou au sein de l'Union académique des syndicats CGT de l'éducation de l'académie de Lyon : violences sexistes et sexuelles, pédagogies féministes.

30. **La CGT Educ'action de l'Ain a également approuvé en AG du 7 octobre 2022** une procédure interne de traitement des cas éventuels de violences sexistes et sexuelles, comme les deux autres syndicats CGT Educ'action départementaux de l'Académie de Lyon.

31. **Une Collective de l'Ain a été créée en 2022, déclinaison départementale du collectif féministe national de la CGT Educ'action.** Elle a pour but de travailler sur les problématiques féministes locales afin de définir des revendications, de développer une expertise, et éventuellement de proposer des contenus pour l'animation de réunions d'information syndicales. Toutefois, faute d'animatrice dédiée, et malgré l'intérêt manifesté pour ce collectif par plusieurs syndiquées, l'activité de la Collective 01 est restée erratique.

## 32. ORGANISATION DU SYNDICAT : SECTIONS, PÔLES ET COLLECTIFS INTERNES

33. **L'arrivée du COVID en 2020 a freiné notre activité syndicale** en début de mandat (réduction des informations syndicales, syndicalisme « à distance », diminution de l'investissement militant et des inscriptions aux formations et assemblées). Il a fallu du temps pour retrouver le niveau d'activité précédent. Les tournées syndicales ont été fortement impactées, en 2021 comme en 2020, puisque l'accès aux établissements a été largement limité pendant des mois. Les élections professionnelles de 2022 ont permis de les relancer. Un facteur aggravant : la mise en application de la réforme de la Fonction publique a occasionné une diminution de moyens syndicaux académiques, heureusement compensée par nos excellents résultats nationaux, départementaux et académiques aux élections professionnelles 2022.

34. **Collectifs & pôles :** la CGT Educ'action de l'Ain disposait déjà d'un collectif profs docs et d'un pôle collègue. Cependant, si différent.es militant.es du collectif Profs docs ont participé activement aux réunions du pôle national, le pôle collègue ne se réunit pas et ces collectifs restent à structurer. En 2022, la mobilisation contre la réforme de la voie professionnelle a été l'opportunité de créer un collectif PLP disposant d'une liste d'échanges interne permettant aux camarades de communiquer directement entre elles / eux. Le 4 mars 2022, a été lancée la Collective de l'Ain, déclinaison départementale du collectif féministe national de la CGT Educ'action.

35. **Entre les départs en retraite et les mutations, nos sections ont évolué,** bien que les deux plus importantes restent celles du LP Gabriel Voisin (Bourg-en-Bresse, 13 syndiqué.es soit 8% du total des syndiqué.es) et du LP Alexandre Bérard (Ambérieu, 19 syndiqué.es soit 11% du total). Entre 5 et 10 syndiqué.es, on ne compte que 3 sections : celles du LPO Xavier Bichat à Nantua (9 syndiquées, 5% du syndicat), du LPO du Bugey à Belley (6 syndiqué.es, 4% du syndicat) et du collègue Vaugelas à Meximieux (5 syndiqué.es, 4% du syndicat).

36. **De ce tableau, on retire un double constat :** 1) l'écrasante majorité des syndiqué.es de la CGT Educ'action de l'Ain est plus ou moins isolé.e (d'autant plus dans le premier degré). 2) les sections les plus importantes sont constituées de syndiqué.es qui le sont depuis longtemps et pour un certain nombre d'entre elles et eux, qui approchent de l'âge de la retraite.

37. **Une proposition de création de sections de villes et de réseaux militants CGT Educ'action locaux**, animées par des « secrétaires apéros », avait été accueillie favorablement. Elle répondait au double constat mentionné ci-dessus. La proposition de création de sections de villes n'a finalement pas été suivie d'effet, en raison probablement du ralentissement lié à la période Covid.

38. **Il faut toutefois remarquer que ces collectifs & sections auraient besoin d'être animé.es par des militant.es** qui actuellement font défaut.

## 39. LIENS AVEC LES AUTRES SYNDICATS

40. **Nous entretenons des liens de confiance solides avec tous les autres syndicats de l'Éducation présents dans l'Ain** : la FSU, Sud Education, FO et même l'UNSA. Cette confiance est liée à des listes communes aux élections professionnelles (avec Sud Educ pour le 1<sup>er</sup> degré) ; à notre participation commune à des collectifs (Action Antifasciste de l'Ain – Sud Education ; Collectif Solidarité Migrant.es – Sud Education, la FSU ; bientôt peut-être Visa...) ; à des initiatives collectives telles que la caisse de solidarité intersyndicale mise en place pendant les mobilisations contre les deux réformes des retraites (FSU, Sud Education, FO, UNSA) ; à l'organisation collective de la défense des syndicalistes de nos organisations respectives quand il l'a fallu (FSU, Sud Education, FO, UNSA) ; à l'organisation de notre participation commune à des instances départementales où nous siégeons ensemble avec de nouvelles modalités parfois ubuesques (Conseil médical – FSU, UNSA) ; ou à des informations syndicales communes (sur la loi Rilhac avec FO, sur le Pacte avec le SNUipp).

## 41. ORGANISATION DES FORMATIONS

42. **Si les formations ont été globalement organisées au niveau académique, et à Lyon, afin de mutualiser les moyens, nous en avons tout de même organisé en moyenne deux par an dans l'Ain** (période de Covid mise à part). Les retours ont toujours été excellents, même si nous avons peiné à transformer l'essai en syndiquant les collègues inscrit.es qui n'étaient pas syndiqué.es à la CGT éduc'action. À Lyon, le calendrier de formations proposées a été varié, allant des enjeux purement techniques par corps (AESH, AEd, enseignant.es contractuel.les...) aux questions de société qui traversent nos métiers (formation sur le handicap, formations féministes – pédagogie, VSS). Dans l'Ain, nous avons organisé une formation VSS de deux jours, deux formations SST de deux jours, deux journées d'étude AESH, deux journées d'étude AS Sco.

43. **Une journée d'étude académique « Spéciale voie pro »** a été organisée à la Bourse du travail en novembre 2022. Elle a rencontré un gros succès, rassemblant de nombreux.ses collègues. Pourtant, les mobilisations ultérieures n'ont pas été à la hauteur des enjeux et le cercle des collègues mobilisé.es ne s'est pas élargi. Cependant, la première vague de mobilisation a suffi à ce moment pour faire annuler le premier projet de réforme de la voie professionnelle de la fin 2022. Celui de 2023 reposant largement sur le Pacte, la mobilisation contre lui s'est confondue avec celle contre la signature du Pacte.

## 44. LA COMMUNICATION SYNDICALE A L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE

45. **Site internet** : notre ancien site était passé d'environ 3 500 visiteurs en 2019 à environ 16 000 en 2022, soit une augmentation de 357% des consultations en trois ans. Cependant, il n'était plus adapté à nos besoins. Notre nouveau site internet, fourni gracieusement par la FERC à notre demande et mis en place au prix d'un gros travail de transition en novembre 2022, est également très visité pendant les périodes d'activité scolaire, avec des pics importants certaines semaines. Pendant la mobilisation contre la réforme des retraites, il a été consulté plus de 800 fois certaines semaines. L'agenda militant que nous mettons régulièrement en ligne est particulièrement visité (en neuf mois, cette seule rubrique a été consultée plus de 600 fois). Nous bénéficions du relai de ATTAC Bourg-en-Bresse, avec qui nous

entretiens d'excellentes relations. ATTAC met toujours un lien vers notre site dans sa lettre d'infos hebdomadaire, adressée à plus de 600 abonnés.

- 46. Enquêtes :** nous avons réalisé un sondage AESH, un sondage au moment de la mise en place chaotique des jurys des nouvelles épreuves de bac en 2021 et deux sondages de rentrée, en 2022 et 2023. Les retours ont permis d'informer les collègues notamment contractuels et TZR sur les postes encore vacants correspondant à leurs disciplines dans tel ou tel établissement.
- 47. Nous avons réalisé et diffusé quatre journaux départementaux par an,** tirés à plus de 2000 exemplaires.
- 48. Les statistiques de consultation des liens contenus dans les lettres d'info montrent que ces dernières sont irrégulièrement lues.** Confrontées à des lenteurs techniques, nous avons ralenti leur rythme mais la facilité d'édition offerte par notre nouveau site devrait nous permettre de les relancer plus régulièrement.
- 49. Nous avons continué l'organisation d'au moins deux assemblées générales de syndiqué.es (conseils syndicaux) par an** (trois en 2022-2023), sur le principe que la principale instance décisionnaire de notre syndicat doit toujours être la plus large. Ces assemblées ont permis d'échanger, d'informer mais aussi de décider de sortes de feuilles de route intermédiaires pour nos deux co-secrétaires.
- 50. Nous avons renouvelé notre matériel de manifestation (drapeaux et chasubles) et équipé nos principales sections** d'un jeu d'un drapeau et d'une chasuble chacune, afin qu'elles puissent assurer la visibilité de la CGT lors de mobilisations locales ou en manifestations départementales.

## 51. UN BILAN D'ORGANISATION POSITIF, TOUJOURS PERFECTIBLE

- 52. Évolution de la syndicalisation :** en 2019, notre syndicat comptait 158 FNI (adhérent-es payant une cotisation). En 4 ans, nous avons connu un haut puis un bas au moment du Covid mais nous avons pu redresser la barre ensuite, tout en reprenant une progression en fin de mandat : 161 en 2020, 154 en 2021, 157 en 2022 et, surtout, à la rentrée 2023 (donc avant la fin de l'exercice), 169. Soit, entre 2019 et 2023 (exercice non clos), une augmentation de 7% en quatre ans. C'est une réelle satisfaction au regard du contexte plus que difficile de cette période et des difficultés rencontrées pour mener une activité syndicale « en présentiel » pendant environ la moitié de ce mandat. Il est important de noter que c'est lors des mobilisations interprofessionnelles d'ampleur, quand la CGT a été la plus visible dans les médias et la rue, que nous avons enregistré le plus de nouvelles adhésions (réforme des retraites de 2019-2020 et réforme des retraites de 2023). Au 10 septembre 2023, notre syndicat compte 84% d'actif.ves et 16% de retraité.es.
- 53. Dans ces conditions et forte de son expérience et de son engagement en faveur des personnels précaires, notre syndicat a poursuivi et amplifié son activité en direction de ces personnels.** Entre septembre 2019 et septembre 2023 la part de syndiqué-es contractuel·les a augmenté en raison de la naissance d'une activité AESH (5% des syndiqué.es au 10/09/2023). Toutefois, nos adhérent-es restent très majoritairement issu-es du corps des PLP (nous en sommes le syndicat largement majoritaire dans l'Ain) et des certifié-es (65% des syndiqué.es en tout), et il est pour l'instant encore difficile de développer la syndicalisation des AED et des administratif-ves. Celle des assistant.es de service social reste également à développer.
- 54. L'organisation interne de notre syndicat a évolué.** Lors du précédent mandat, quatre camarades disposaient d'une décharge syndicale (Isabelle, Catherine, Marie-Alix et Anne). L'une de nous (Isabelle) ayant pris des responsabilités nationales, nous sommes passées à trois camarades (partiellement) déchargées. En 2023-2024 cependant, grâce à notre progression à la fois en nombre de syndiqué.es et aux élections professionnelles de 2022, nous avons augmenté nos moyens et une quatrième camarade (Anne-Claire) peut bénéficier d'une petite décharge.

55. **Si nous avons réunis régulièrement les adhérent·es du syndicat lors de nos assemblées générales (conseils syndicaux départementaux), nous avons peiné à faire fonctionner la Commission Exécutive** mise en place lors de notre dernier congrès. En effet, les mutations et l'impact de la période de Covid ont compliqué l'organisation des réunions. Nous avons cependant toujours pu consulter la CE par mail.
56. **Notre nouveau site Internet dispose de nombreuses fonctionnalités annexes qui nous ont fait gagner un temps précieux**, par exemple dans la conception et l'envoi plus rapides de lettres d'infos. Il est fourni par la FERC avec un *cloud* qui facilite les échanges.
57. **En termes d'accompagnement syndical**, la plupart des collègues nous interpellent pour des situations de mal-être/de souffrance au travail, de reconversions professionnelles, de harcèlement éventuellement discriminatoire, d'accompagnement en entretien auprès du/de la chef de service etc. Nous avons développé et continuons à développer une expertise particulière dans le domaine de la protection des salarié·es contre les violences sexistes et sexuelles (incluant les violences conjugales). Ces violences en effet impactent l'ensemble de la vie de leur victime, notamment son travail, et elles sont particulièrement fréquentes au sein de nos professions très féminisées. Nous avons mis en place chaque année une formation syndicale sur le sujet, soit à Lyon soit à Bourg-en-Bresse.

## 58. ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

59. **Au cours des élections professionnelles de décembre 2022, nous avons eu le plaisir de voir notre syndicat continuer sa progression. Au niveau national** la CGT Educ'action connaît une progression de 0,5 points pour atteindre 6,64% des voix. Nous maintenons notre siège au CSA ministériel et par conséquent notre représentativité. C'est la CGT Educ'action, avec + 1 578 voix, qui connaît la plus forte progression du nombre de votant·es.
60. **Sur l'académie de Lyon**, la CGT Educ'action gagne un siège au CSA académique (nouvelle instance qui fusionne les anciens Comités Techniques et les anciens Comités Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail). Alors que la participation est en baisse, elle progresse de + 310 voix au contraire de la plupart des autres organisations syndicales. Elle devient aussi la deuxième organisation syndicale pour les enseignant·es, CPE, psychologues dans le second degré. La CGT Educ'action, dans l'académie de Lyon, obtient aussi 1 siège dans la CAPA ADJAENES, 2 sièges dans la CAPA ATRF, 2 sièges en CCP des enseignant·es contractuel·es, 1 siège en CCP des AED AESH, 2 sièges en CCP ATSS.
61. **Au niveau départemental**, nous avons, comme lors des deux scrutins précédents, présenté une liste commune avec Sud Education pour le 1er degré. Comme précédemment, le fait de ne pas avoir de militant·es dans le 1er degré a été un handicap. C'est pourquoi, nous avons fait le choix de ne pas nous épuiser dans la campagne pour le 1er degré, pour mettre toutes nos forces, grâce à l'implication sans failles de nos syndiqué·es, dans le 2nd degré, en n'excluant aucune catégorie (Administratif·ves, AED et CPE).
62. **Ces élections ont été néanmoins entachées par les difficultés techniques et informatiques que génère le vote électronique.** Une fois encore les mêmes incidents se sont produits : pannes successives du serveur, notices de votes non distribuées... Voter relevait, pour certains ou certaines, d'un véritable parcours du combattant. Ces incidents sont fortement dommageables pour l'exercice démocratique et nous devons tenter de parer à toutes les éventualités au prochain scrutin.
63. **Nous avons mis en place des tournées d'établissement mobilisant plusieurs camarades un peu partout, et un « centre d'appel »** suivant un protocole spécifique (« scripts ») pour guider la conversation, tutoriel pour l'assistance informatique des collègues n'arrivant pas à voter, document partagé pour que tous et toutes les camarades mobilisé·es puissent suivre l'avancement des appels quasiment en temps réel). Nous avons bien évidemment relancé prioritairement nos syndiqué·es, puis les personnes nous ayant contacté et que nous avons accompagnées sur les trois dernières années. Une vidéo de relance a aussi été diffusée aux militant·es et collègues proches de la Cgt Educ'action de l'Ain.

## 64. LIEN AVEC LES AUTRES STRUCTURES DE LA CGT EDUC

65. **Congrès nationaux** : Marie-Alix a représenté les syndicats CGT Educ'action de l'académie de Lyon (Rhône, Loire, Ain) au 53<sup>ème</sup> congrès confédéral, en 2023. Marie-Alix et Catherine ont participé au congrès (en visio) de l'Union nationale des syndicats CGT Educ'action de 2021. Marie-Alix et Isabelle ont participé au congrès national de 2022.
66. **Congrès locaux** : le congrès de l'UD a eu lieu fin 2022. Catherine, Marie-Alix, Anne, Sylvain et Isabelle étaient présent.es. Marie-Alix a représenté la CGT Educ'action 01 à l'AG de l'UL de Bourg-en-Bresse, Catherine à celle de l'UL d'Ambérieu, Anne à celle de l'UL de Lagnieu.
67. **Mandats** : Isabelle est co-secrétaire générale de l'Union nationale des syndicats CGT de l'Éducation nationale. Catherine et Anne siègent à la CE de l'UD. Catherine et Marie-Alix siègent au bureau académique. Anne et Anne-Claire, en tant qu'élues, ont participé à diverses réunions du bureau. Marie-Alix est membre du collectif d'animation national de la Collective. A ce titre, elle monte et co-anime des formations (co-animation des formations VSS particulièrement mais aussi Pédagogies féministes, montage de la formation Être militante à la CGT). Isabelle a co-animé la journée d'étude voie pro à la Bourse du travail de Lyon. Jean-Etienne était membre du collectif d'animation du pôle lycée national. Marie-Alix fait partie du pôle lycée. Catherine et Anne-Claire du pôle collège. Anne a aminé et anime des formations et rencontres avec les AESH de notre département, Anne était membre du pôle national AESH jusqu'en juin 2023. Isabelle du collectif EP.
68. **Élu.es** : Anne-Claire, Anne, Gaëlle, Julie sont élues (voir notre tableau en Annexe). Marie-Alix est au Conseil médical en formation plénière.



# Répartition des sièges académiques 2022-2023

<p><b>CSA Lyon (Comité Social d'Administration)</b> → organise le fonctionnement des établissements et les conditions de travail de tous les agents du second degré au niveau local, titulaire ou contractuel</p>	<p>5 FSU, 2 FO, 1 UNSA, 1 CGT et 1 CFDT Titulaire : AUDIFFREN Prune Suppléant : NODIN Vincent</p>
<p><b>Comité spécial académique (ex CHSCT)</b> → a pour mission de contribuer à l'amélioration des conditions de travail, la sécurité des agents au travail, la protection de la santé physique et la protection de la santé mentale.</p>	<p>Titulaire : NODIN Vincent Suppléante : NOURRY Catherine</p>
<p><b>CSA spécial acad</b> → représente les personnels des services déconcentrés (DSDEN, Rectorat ...)</p>	<p>Titulaires : SAPEY Renaud et ROSEL Constance Suppléant-es : BUGNICOURT-MOREIA Coralie et ROMERO Patrick</p>
<p><b>F3SCT Administratifs</b> → a pour mission de contribuer à l'amélioration des conditions de travail, la sécurité des agents au travail, la protection de la santé physique et la protection de la santé mentale.</p>	<p>Titulaires : ROMERO Patrick et SAPEY Renaud Suppléantes : SAINT MAXENT Angélique et ANTONINO Maria</p>
<p>Les Commissions Administratives Paritaires Académiques (CAPA) pour les personnels titulaires, et les Commissions Consultatives Paritaires (CCP) pour les personnels contractuels traitent de la gestion des carrières individuelles (titularisation, formation, temps partiel, mesures disciplinaires...) <i>Suite à la mise en œuvre de la loi de « transformation de la fonction publique (2019), les CAPA ne sont plus consultées sur les décisions individuelles de mutation, de mobilité, d'avancement et de promotion.</i></p>	
<p><b>CAPA 2nd degré (Commissions Administratives Paritaires Académiques)</b></p>	<p>10 FSU, 2 CGT, 2 FO, 2 SNALC, 1 SUD, 1 CFDT, 1 UNSA Titulaires : GAUTHERON Anne-Claire et CHAPHARD Nicolas Suppléant-es : NODIN Vincent et CHAUFERA Naslata</p>
<p><b>CCP (Commissions Consultatives Paritaires) AED AESH</b></p>	<p>3 FSU, 1 CGT, 1 FO, 1 SUD Titulaire : FALCIOLA Anne Suppléant : MULLER Romain</p>
<p><b>CCP d'enseignement, d'éducation et d'orientation (non-titulaires)</b></p>	<p>2 FSU, 2 CGT, 1 FO Titulaires : BEDIN Antoine et BOUZID Sami Suppléant-es : HERR Emmanuelle et BERTHIER Gaëlle</p>
<p><b>CCP ATPSS (Agents non-titulaires exerçant des fonctions administratives, techniques, pédagogiques, sociales et de santé)</b></p>	<p>2 CGT, 2 UNSA, 2 FSU Titulaires : KONE Oumar et FERRAH Lionel Suppléant : EL FERCHICHI Gihane</p>
<p><b>CAPA ATRF (Adjointes techniques de Recherche et de Formation)</b></p>	<p>2 CGT, 2 UNSA Titulaires : VAGNECK Claude et CELLE Marie-Laure Suppléant-es : ROMERO Patrick et KADRI Faiza</p>
<p><b>CAPA ADJAENES (Adjoint administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur) ATE (Adjointes techniques des Etablissements)</b></p>	<p>3 UNSA, 1 CGT Titulaire : ROSEL Constance Suppléant : PERDRIX Sylvain</p>
<p><b>CAAS (Comité académique d'action sociale)</b></p>	<p>Titulaire : GENESI Ferreol Suppléante : BUFFET Julie</p>